

Groupe de travail «Outre-Mer» du 31 mai 2017

Action Sociale dans les DOM et COM : Enfin ça bouge !

Ce qu'il faut retenir :

- Versement de la totalité des crédits d'action locale (CAL) et le complément de la dotation de la Nouvelle Calédonie pour la restauration,**
- Extension CESU 6/12 ans,**
- Lancement du recrutement d'un poste de délégué en Nouvelle Calédonie et en Polynésie Française pour une mise en place dès cet été,**
- Extension des prestations aides et prêts aux COM dans les mêmes conditions que pour les DOM,**
- En attendant la mise en place du Conseil Local d'Action Sociale (CLAS) consultation du CTL,**
- Enquête dans chaque COM dans le but de recueillir les besoins et les problématiques des agents.**

Ce groupe de travail était présidé par Mr ESTOURNET, Sous-Directeur des politiques sociales et conditions de travail.

Le Sous-Directeur indique qu'après l'aménagement des prestations dans les DOM, il était indispensable d'aborder la spécificité des COM. Pour cela un bilan exhaustif doit être fait au travers d'une enquête qui donnera lieu à un diagnostic de la situation dans les COM. Ensuite une synthèse des travaux sera faite et les Fédérations pourront inviter les experts ultra marins.

COLLECTIVITES D'OUTRE-MER

Cet état des lieux sera dirigé par DRH3, conjointement avec la DGFIP et les Douanes, jusqu'à la fin de l'année 2017 (calendrier proposé). L'enquête qui s'appuiera sur l'état des effectifs (actifs, enfants et retraités) pourra recenser les besoins en tenant compte du contexte particulier des COM.

Restauration :

Il y a peu de visibilité en matière de restauration sauf à Nouméa, où une convention a été signée avec le restaurant du centre hospitalier (supplément de crédits de 10 K€). Nous n'avons pas d'information sur l'utilisation des Crédits d'Action Local, ni sur les achats des équipements des coins repas.

FO FINANCES s'étonne de ne pas avoir connaissance du nombre de coins repas. La direction précise que les crédits donnés chaque année comprennent les coins repas et qu'à ce stade aucune information leur n'a été faite de la part de la direction locale.

Pour les titres restaurants, la législation étant différente, le code du travail n'est pas applicable dans les COM. Le marché national des titres restaurant ne peut donc pas être étendu aux COM. Pour autant, le Secrétariat Général veut trouver des solutions de restauration pour tous les agents en mutualisant avec d'autres ministères.

Aides et prêts et logements

Les prestations d'aides et prêts de l'ALPAF sont étendues aux COM comme pour les DOM avec l'exclusion de la majoration de traitement pour ramener le Revenu Fiscal de Référence sur les mêmes bases que celles existantes pour les métropolitains. Aucune demande (aides et prêts) n'a été recensée depuis 2012. Ces prestations sont soumises à conditions de ressources et au taux d'endettement. La situation est plus complexe qu'aux DOM dans la mesure où la monnaie n'est pas l'euro. Il y a également un très fort taux d'endettement et un

problème de pièces justificatives. Pour traiter les demandes, l'ALPAF devra recalculer un revenu fiscal de référence avec certification sur l'honneur.

Vacances enfants et familles :

Il n'existe pas d'offres dans les COM. Il n'y a pas d'information sur le nombre d'enfants qui seraient concernés par les colonies. Suite au prochain état des lieux, une éventuelle mutualisation avec d'autres partenaires pourrait être envisagée.

Aides et secours :

Seule la Nouvelle Calédonie bénéficie d'une assistante de service social avec le Ministère de l'Intérieur à hauteur de 20%. Pour les autres COM, en attendant de trouver des solutions, les correspondants sociaux seront les interlocuteurs des agents et feront remonter les besoins d'intervention auprès de la Conseillère Technique Régionale (CTR). Quatre demandes d'aides ont été délivrées en Polynésie suite aux dernières intempéries.

Aide à la parentalité :

Le Secrétariat Général indique que quelques problèmes d'acceptation des CESU 6/12ans subsistent. Après le recensement des besoins et des habitudes d'aide locale et familiale pour les gardes d'enfants les problèmes s'amélioreront.

Gouvernance :

Un appel à candidature pour le poste de délégué de l'Action Sociale va être lancé dans les prochains jours en Nouvelle Calédonie et en Polynésie Française, la fiche de poste sera élargie en centrale. Le recrutement est primordial avant la création du Comité Local d'Action Sociale (CLAS).

FO FINANCES a insisté sur la nécessité de privilégier une candidature locale eu égard à la spécificité des collectivités.

La direction va dans notre sens et confirme que l'appel à candidature local sera privilégié car plus rapide à mettre en place. Mr ESTOURNET explique qu'il existe des instances permettant une concertation syndicale, par exemple le Comité Technique Local (CTL).

Mme MOREAU précise que ces recrutements pourraient se faire de la même façon que lors de la création du poste à Mayotte.

Pour Wallis et Futuna et St Pierre et Miquelon, les modalités de gouvernance actuelle pourraient être maintenues avec une formalisation plus rigoureuse, matérialisée par une charte de gestion de l'action sociale. Toutefois, le délégué de Nouvelle Calédonie pourrait être aussi celui de Wallis et Futuna (2000 kms 2h30 de vol entre les deux collectivités).

Pour le Secrétariat Général, il est nécessaire d'avoir une personne dédiée à cette tâche car nous n'avons actuellement aucune visibilité sur la consommation des crédits. L'idée est d'établir une charte de gestion autour d'objectifs identifiés.

Après la création des CHS-CT en cours, FO FINANCES prend acte avec satisfaction que son long combat pour une action sociale dans les COM digne de ce nom puisse enfin voir le jour, même si n'en doutons pas, de nombreux écueils restent à franchir.

DEPARTEMENTS D'OUTRE MER

La direction a estimé qu'il n'était pas indispensable de reproduire les mêmes documents de travail sur la situation de Mayotte déjà évoquée lors du CNAS du 5 avril 2017. Pourtant, FO FINANCES avait demandé des précisions sur les chiffres et avait fait remonter certains problèmes dans les mêmes domaines concernant les différents départements. FO FINANCES aurait souhaité que le département de Mayotte soit de nouveau abordé dans cette instance pour plus d'équité et d'unité.

Vacances enfants et familles :

Une seule résidence existe dans les DOM, les SALINES à la Réunion, dont l'ouverture était prévue au printemps 2017. Il semblerait que son ouverture soit repoussée pour la fin d'année. Le directeur d'EPAF a indiqué qu'une prise en charge forfaitaire en fonction des revenus est réalisée pour le transport des colons originaires des DOM .

Logements :

Les logements sociaux existent en Martinique et en Guyane. Pour la Guadeloupe, la déléguée fonctionne directement avec les bailleurs sociaux.

FO FINANCES indique qu'à la Réunion plusieurs agents ont fait des demandes de logements et n'ont obtenu comme seule réponse qu'il n'y avait pas de logement Finances !

Le directeur de l'ALPAF rappelle que pour les DOM le barème des plafonds de ressources est plus faible qu'en métropole et les revenus des agents des Finances supérieurs aux barèmes. De plus, les demandes sont insuffisantes de ce fait il y a un risque de rendre des logements inoccupés. La correspondante sociale des Douanes précise qu'il existe 119 logements domaniaux et 16 locatifs dans les DOM répartis comme suit : 51 en Guadeloupe, 8 en Martinique, 74 en Guyane, 2 à la Réunion.

Crédits d'Action Locale :

FO FINANCES avait demandé lors du CNAS du 5 avril les consommations de crédits dans les tableaux fournis. Elle réitère sa demande.

FO FINANCES constate l'absence d'actions de santé publique dans certains DOM. Elle demande si la cause est le refus des directions de donner les autorisations d'absence?

La direction affirme que celles-ci ne sont jamais refusées puisqu'elles sont prévues dans la convention signée avec la MGEFI.

S'agissant de la délégation de la Martinique, l'amiante dans le sol doit faire l'objet d'un diagnostic. A suivre... ! Le bâtiment sera accessible aux handicapés.

Restauration :

Les agents en poste à la Réunion et en Guyane rencontrent beaucoup de problèmes lors de l'utilisation de carte Apétiz. FO FINANCES a relayé plusieurs problèmes. La direction propose de faire un point au prochain CNAS, le 5 juillet 2017.

Le questionnaire action sociale dans le cadre de l'observatoire interne qui aura pour objectif de mesurer les demandes et les connaissances des prestations auprès des agents sera lancé en ligne, il concernera un échantillon de 15 000 agents. Il sera envoyé aux OS. Le retour de l'enquête est prévu au GT de l'automne.

Depuis de longues années, FO FINANCES rappelle son attachement à une politique d'action sociale permettant de garantir l'égalité de traitement et d'accès aux prestations pour tous les agents issus des Ministères de Bercy quelle que soit leur implantation géographique et fonctionnelle. FO FINANCES en appui de ses sections locales d'Outre-Mer, ne peut que se satisfaire, qu'enfin, un début de réponses concrètes à ses revendications soit apporté.

FO FINANCES a dénoncé le refus du Secrétariat Général d'accéder à la demande de certaines Fédérations d'associer comme experts des agents affectés dans les DOM et COM à ce GT. L'argument budgétaire n'est pas recevable. C'est une atteinte discriminatoire à l'expression syndicale.